



**MA VILLE, MA VIE  
MON CONSEIL DE  
QUARTIER**



**Participez  
à la vie citoyenne  
de votre quartier.  
Donnez vos idées  
et votre avis.**

**ROMANS** SUR ISÈRE

# LES CONSEILS DE QUARTIER

## **Qu'est-ce que c'est ?**

**Un conseil de quartier est une instance participative associant les habitants et les acteurs du territoire (associations, commerçants, entreprises...) à la vie locale.**

Animé de manière autonome par les membres, c'est un espace d'information, de dialogue et de concertation :

- ➔ Il a pour objectif de renforcer la démocratie locale en permettant aux membres de débattre des nouveaux projets, de proposer de nouvelles idées et de contribuer à l'amélioration de la vie de leur quartier et de leur ville.
- ➔ La commune peut consulter le conseil de quartier sur des projets relatifs au quartier ou à l'ensemble de la ville.

## **Quels thèmes sont abordés ?**

**Tous les aspects de la vie quotidienne peuvent être abordés lors des conseils de quartier : urbanisme, santé, propreté, sécurité, jeunesse, culture, logement, sport, commerce...**

Les membres proposent les thèmes ou les projets qu'ils souhaitent étudier. La Ville peut aussi consulter les conseils de quartier sur ses projets municipaux pour avoir l'avis des habitants et des acteurs locaux.

## Comment ça fonctionne ?

Les membres du conseil de quartier se réunissent selon les modalités qu'ils définissent entre eux (une fois par mois par exemple) pour évoquer les problématiques et proposer, débattre d'actions à mener pour améliorer la vie du quartier.

En plus des membres volontaires, le conseil de quartier est composé d'un :

- **Élu référent** : il assure le lien entre le conseil de quartier et la Ville. Il participe aux réunions chaque fois que cela est jugé nécessaire et opportun.
- **Président** : il est chargé d'animer le conseil de quartier et est l'interlocuteur de l' élu. Afin de faciliter la mise en place des conseils de quartier, il est nommé par la Ville pour la première année.

## Qui peut participer ?

- Les Romanais(es), les personnes qui travaillent, étudient ou ont une activité associative à Romans et qui ont plus de 18 ans.
- Pour les quartiers centre historique et quartier Est, les personnes tirées au sort (conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014). Les membres de ces conseils de quartier participeront aux instances de pilotage du contrat de ville et du programme de rénovation urbaine.
- Les personnes qui souhaitent s'investir dans la vie de leur quartier.

# Où est mon conseil de quartier ?

Un conseil de quartier se tient dans chaque quartier.  
Grâce à la carte de la ville, trouvez le vôtre et l'élu référent.

- 1 Centre gare :**  
**Marie-Josephe BOSSAN-PICAUD**  
Conseillère déléguée à la mise en valeur du centre ancien
- 2 Centre historique :**  
**Nathalie LENQUETTE**  
Conseillère déléguée à l'Éducation populaire
- 3 Souffle vert :**  
**Nadia OUTREQUIN**  
Conseillère déléguée à la vie du quartier Ouest et à l'embellissement de la ville

- 4 Berges des Ors :**  
**Stephan MARGARON**  
Conseiller délégué à la vie associative
- 5 Romans Nord :**  
**Jean-Louis ROBY**  
Conseiller délégué à la santé et à l'hygiène
- 6 Monts du matin :**  
**Stéphanie ÉGLÈNE**  
Conseillère déléguée à la vie du quartier Nord et à la qualité de vie au travail

- 6 Monts du matin :**  
**Nathalie BROSSE**  
2<sup>e</sup> adjointe déléguée à l'Action sociale et à l'Attractivité du territoire
- 7 Quartier Est :**  
**Nathalie LENQUETTE**  
Conseillère déléguée à l'Éducation populaire
- 8 Rives de l'Isère :**  
**Jeanine TACHDJIAN**  
Conseillère municipale déléguée au quartier Est





# Pourquoi pas vous ?

**Vous souhaitez participer à votre conseil de quartier ?**

Vous pouvez vous inscrire,

par téléphone : 04 75 05 51 25

par mail : [conseil-quartier@ville-romans26.fr](mailto:conseil-quartier@ville-romans26.fr)

**[+] d'infos : [ville-romans.fr](http://ville-romans.fr)**

**ROM**  
**ANS** SUR  
ISÈRE